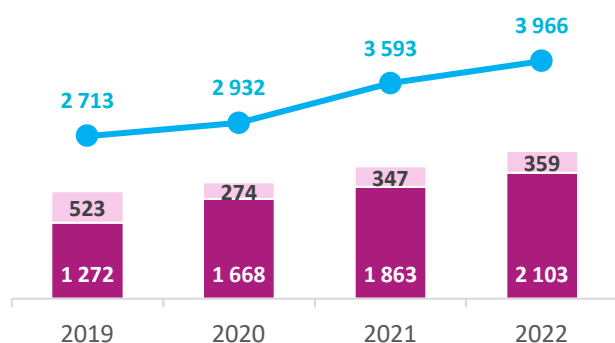


BILAN ET ÉVOLUTION DE L'ALTERNANCE DANS LA BRANCHE DE LA MÉTALLURGIE EN 2022

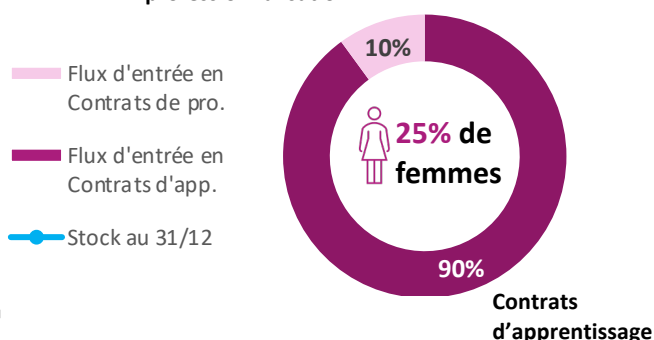
RÉGION SUD & CORSE

3 966 alternants dans 1 124 établissements de la branche sont formés dans 154 organismes de formation des deux régions

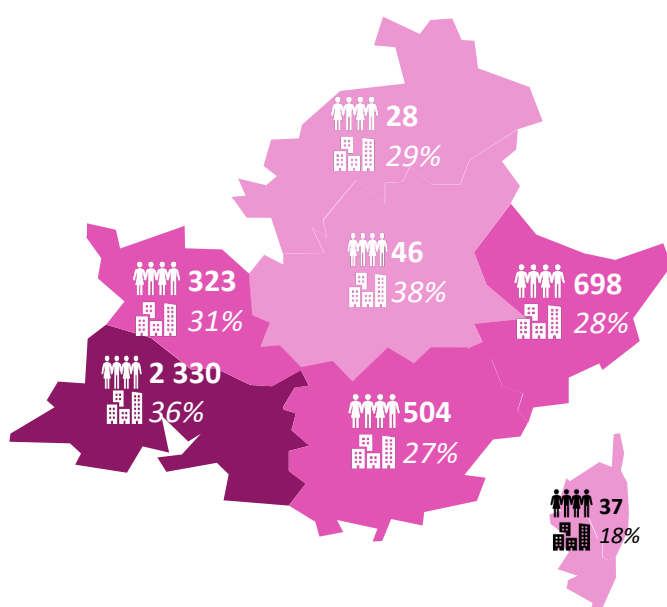
Évolution du flux d'entrées et du stock d'alternants dans la branche de la métallurgie



Contrats de
professionnalisation



Les régions sud et corse ont connu une **croissance continue de leurs effectifs cumulés d'alternants depuis 2019 (+46 % en stock)**. La branche connaît une **accélération des entrées en alternance depuis 2021 dans un contexte de reprise post-crise sanitaire et de déploiement des aides au recrutement d'alternants**. La hausse des entrées en alternance, entre 2021 et 2022, de la région est légèrement supérieure au niveau national avec une **augmentation de 11% contre 7%**.



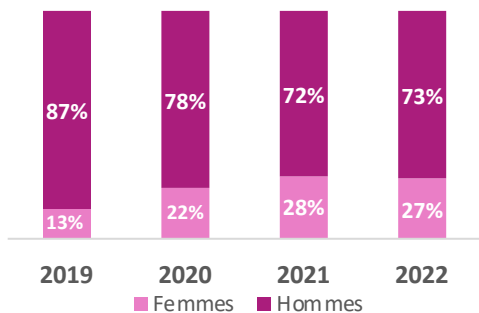
👤 Nombre d'alternants - +
🏢 Part d'établissements employeurs d'alternants

Les **alternants représentent 5,1%** des effectifs salariés au sein de la région alors qu'ils représentent **4,7% au niveau national**. Lorsque l'on observe le nombre d'alternants par département, il est intéressant de voir qu'elle est **très proche de la répartition des salariés**. Nous pouvons en revanche noter des **écarts significatifs, entre les départements, sur la part d'établissements employeurs d'alternants** (de 38% à 18%).

Entre 2021 et 2022, il est intéressant de noter que tous les départements ont connu une **hausse de la part d'établissements employeurs d'alternants**, et notamment le Vaucluse, où ce nombre augmente de 5 points.

Une proportion grandissante de femmes parmi les alternants

Évolution des entrées en alternance par genre



La **part des femmes** parmi les alternants sous contrat au 31 décembre 2022 (27%) est **plus élevée** que la **proportion des femmes** parmi les salariés de la branche dans la région (21%). La **part des femmes est haussée jusqu'en 2021 et connaît une légère baisse en 2022**. En effet, depuis 2019, nous observons une hausse de 107% de la part des femmes parmi les alternants.

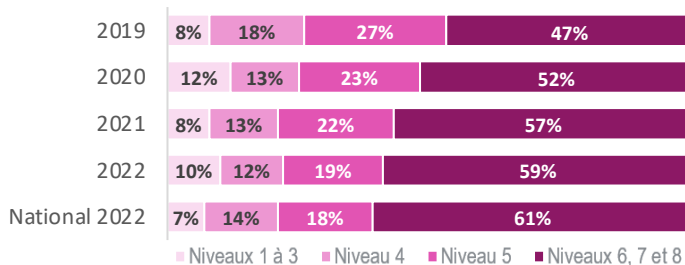
Des alternants visant des niveaux de qualifications de plus en plus élevés

Un **mouvement de montée en qualification** global est observé depuis 2019. Le **transfert de formations en voie scolaire sur des niveaux bac+4/5 vers des contrats d'apprentissage** explique cette hausse des niveaux de qualification visés par les alternants.

La **différence de niveau visé selon le genre** est **particulièrement marquée**

au niveau régional sur les entrants de l'année 2022 (72% des femmes visent un niveau 6, 7 ou 8 contre 54% des hommes). Il existe également un **écart marqué selon le type de contrat**. Ainsi dans la région **36% des contrats de professionnalisation sont sur des niveaux 3 et 4** contre 20% des contrats d'apprentissage. L'accessibilité des CQP aux seuls contrats de professionnalisation explique ce phénomène.

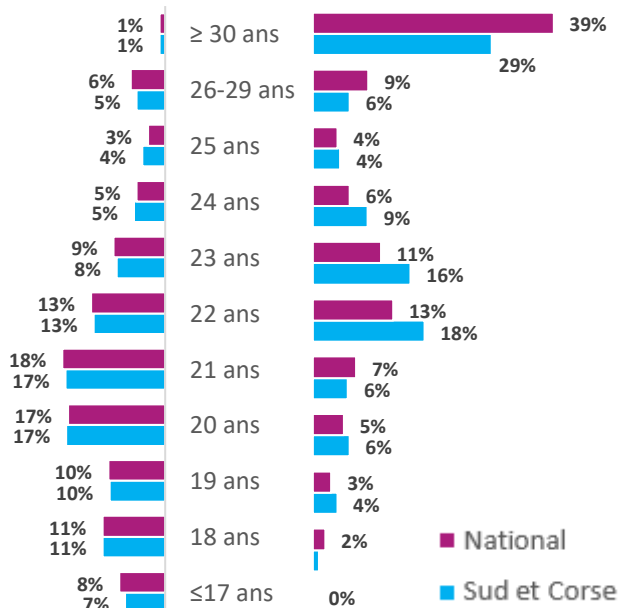
Évolution du niveau visé par les alternants selon leur année de démarrage



Un âge moyen qui augmente avec la hausse des niveaux de qualification

Contrats d'apprentissage

Contrats de professionnalisation



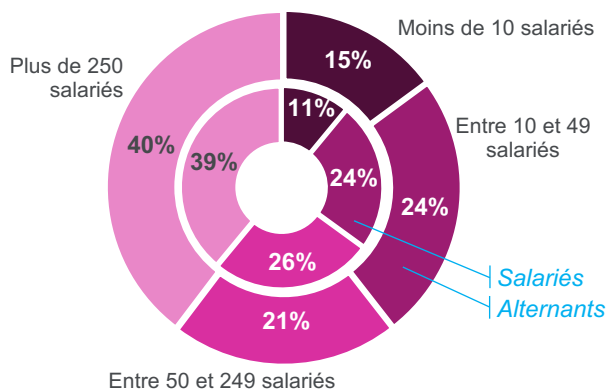
Les plus de 19 ans de la région **représentent une proportion d'alternants équivalente à celle du niveau national (74%)**. Ceci est notamment dû à une proportion équivalente d'alternants de niveaux inférieurs au niveau 6 dans les régions Sud et Corse.

À titre de comparaison, les alternants de plus de 19 ans représentent 87% en Île-de-France et 63% en Pays de la Loire.

32% des établissements⁽¹⁾ de la région emploient au moins un alternant

La proportion d'établissements⁽¹⁾ employeurs d'alternants dans la région a augmentée de 3 points entre 2021 et 2022. Elle est **inférieure à la proportion nationale (35%)**. Si l'on regarde d'autres régions, en **Pays de la Loire, elles sont 42% à employer au moins un alternant** alors qu'elles sont **28% en Île-de-France**.

Répartition des alternants sous contrat au 31/12/2022 et des salariés de la branche selon la taille des établissements employeurs (stock)

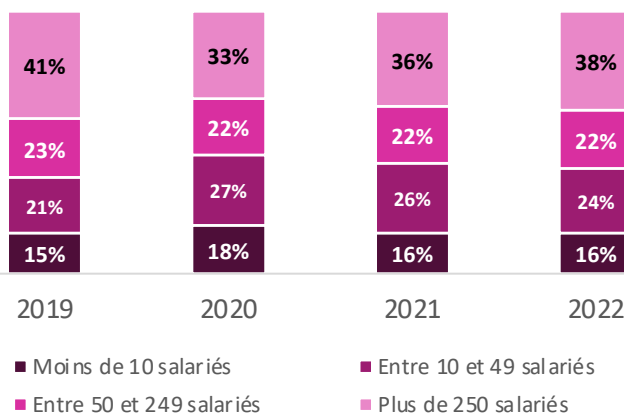


On observe que les établissements de plus de 250 salariés ont tendance à employer **plus d'alternants (40%) que le poids qu'ils représentent en salariés (39%)**. Cela se constate également pour les établissements de **moins de 10 salariés qui emploient plus d'alternants que de salariés (15% des alternants pour 11% des salariés)**.

Ce phénomène est également visible au niveau national.

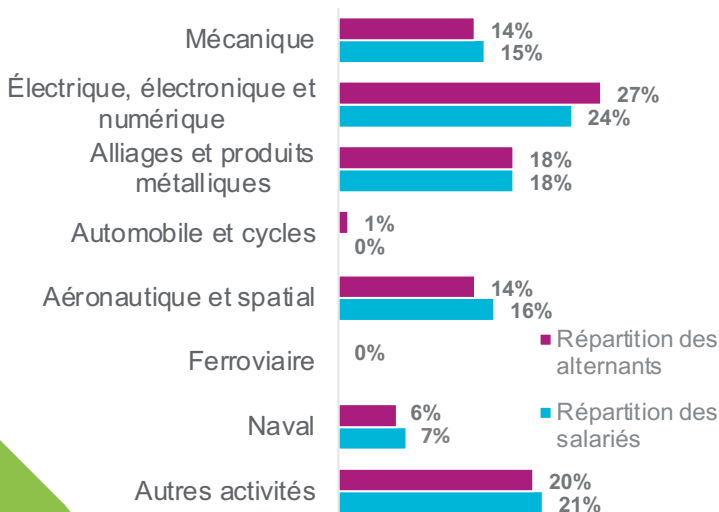
Évolution de la répartition des alternants selon la taille des établissements employeurs

(par année d'entrée en alternance - flux)



Entre les années **2019 et 2022**, nous observons une répartition plutôt stable des alternants au sein des différentes tailles d'établissements de la branche. Toutefois, nous pouvons constater en **2020 (année Covid) une baisse des entrées en alternance** dans des établissements de **plus de 250 salariés**.

Répartition des alternants selon le secteur des établissements employeurs



Lorsque l'on regarde la **répartition des alternants de la région selon le secteur**, nous pouvons noter un **relatif équilibre avec la répartition des salariés**. L'écart le plus important concerne le secteur de l'électrique, électronique et numérique qui emploie 24% des salariés et 27% des alternants. Ces **ordres de grandeur se retrouvent également au niveau national**.

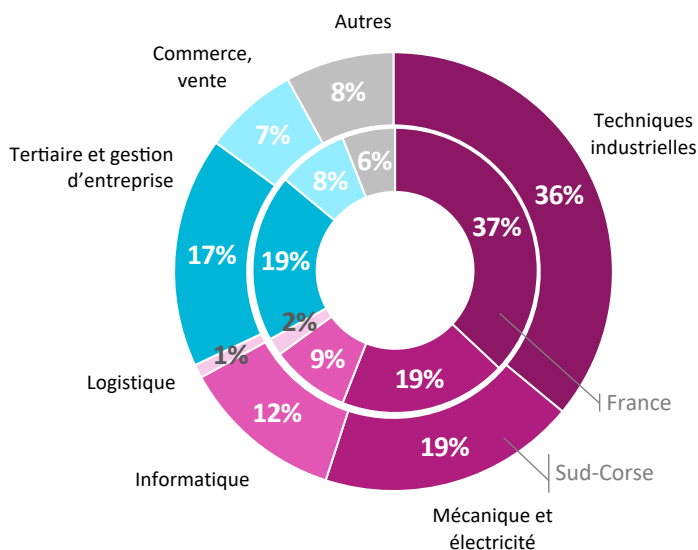
Il est difficile d'établir un portrait-robot de l'entreprise qui embauche des alternants sur la base de critères de taille d'entreprise ou de secteur d'activité. Il ressort que **l'embauche d'alternants repose plus sur une culture d'entreprise et sur un engagement des dirigeants**.

⁽¹⁾ Un établissement est une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement rattachée à l'entreprise. Une entreprise est constituée d'autant d'établissements qu'il y a de lieux différents où elle exerce son activité.

12% des organismes de formation (19) forment 80% des alternants

Au **niveau national l'effet de concentration est moins marqué que dans la région** puisque 13% des organismes de formation forment 80% des alternants. Dans le top 3 des organismes régionaux, nous retrouvons le Pôle formation UIMM Sud (16,5%), Formasup PACA (16,5%), le BTP CFA PACA (5,4%).

Répartition des alternants selon la spécialité de formation dans la région et en France

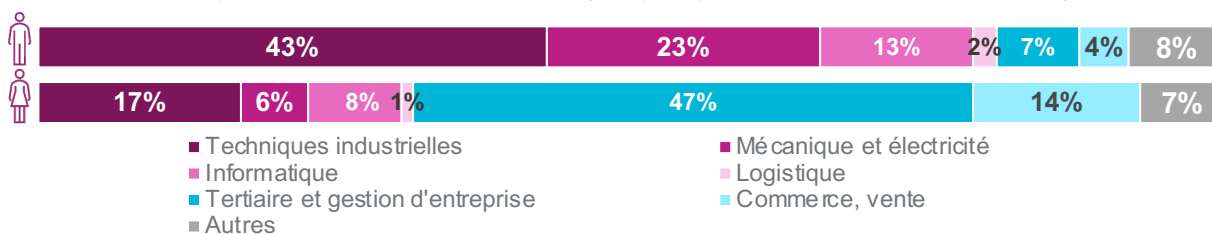


La répartition départementale des organismes fait ressortir un **effet de concentration sur l'agglomération marseillaise**. Nous retrouvons ainsi 75% des organismes dans les Bouches-du-Rhône pour 59% des alternants.

Les **certifications de branche représentent 38 % des contrats de professionnalisation**. Cette proportion poursuit sa hausse principalement à cause **du transfert des titres et diplômes vers des contrats d'apprentissage** qui fait baisser la proportion de contrats de professionnalisation parmi les contrats d'alternance.

Si les spécialités cœur de métiers et interindustrielles représentent 68% des alternants, il est important de noter que les **spécialités suivies sont très genrées**. Ainsi seuls **32% des alternantes suivent des spécialités industrielles**.

Répartition des alternants de la région par spécialité de formation selon le genre



Retrouver l'ensemble des livrables sur www.observatoire-metallurgie.fr